

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00649 Numéro SIREN : 410 140 594 Nom ou dénomination : A.B. INVEST.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001375

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE LE HAVRE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001375**
n° de gestion : **2000B00649**
n° SIREN : **410 140 594 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 27/05/2019 à un dépôt reçu par voie électronique annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.B. INVEST. - Société par actions simplifiée
260 rue Robert Surcouf 76400 Fecamp -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



328203

A.B. INVEST.
Société par actions simplifiée
au capital de 17 400 euros
Siège social : 6 rue des Tisserands,
76540 THEROULDEVILLE
R.C.S. LE HAVRE 410 140 594

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à ~~-30 343,07~~ euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 30 343,07 euros
Autres réserves antérieures	153 492,18 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	30 343,07 euros

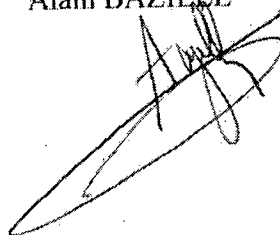
Le compte « autres réserves » est ainsi ramené à 123 149,11 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain BAZILLE



SAS AB INVEST

6 Rue des Tisserands

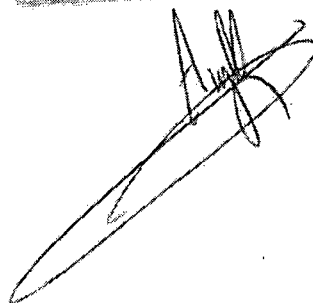
76540 THEROULDEVILLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by several loops and a long horizontal stroke.

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	664	664				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
	59 382		59 382	5,40	59 382	5,46
Terrains	311 502	75 648	235 854	21,47	256 149	23,65
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 331	2 217	114	0,01	362	0,03
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence	299 873		299 873	27,29	363 770	33,58
Autres Participations	487 443		487 443	44,37	389 893	35,99
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 161 196	78 529	1 082 667	98,54	1 069 556	98,73
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux	468		468	0,04	485	0,04
Etat, impôts sur les bénéfices	1 323		1 323	0,12	1 109	0,10
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 602		13 602	1,24	6 901	0,64
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie	639		639	0,06	5 128	0,47
Disponibilités					89	0,01
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	16 032		16 032	1,46	13 712	1,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 177 228	78 529	1 098 699	100,00	1 083 269	100,00

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 17 400)	17 400	1,58	17 400	1,61
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 737	2,52	27 737	2,56
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 740	0,16	1 740	0,16
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	153 492	13,97	173 310	16,60
Autres réserves				
Report à nouveau	-30 343	-2,75	-19 818	-1,82
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	170 026	15,48	200 369	18,50
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322 272	29,33	351 139	32,41
Emprunts				
Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses	22 235	2,02	41 445	3,83
Divers	560 734	51,04	480 704	44,38
Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	6 659	0,61	6 611	0,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	400	0,04		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Etat, obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 373	1,49	3 000	0,28
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	928 673	84,52	882 900	81,50
(V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 098 699	100,00	1 083 269	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	2 000		2 000	100,00					2 000		N/S
Chiffres d'Affaires Nets	2 000		2 000	100,00					2 000		N/S
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			2 000	100,00					2 000		N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 134	106,70		3 384			-1 250		-36,93
Autres achats et charges externes			215	10,75		2 050			-1 835		-89,50
Impôts, taxes et versements assimilés											
Salaires et traitements			-32	-1,59		120			-152		-126,66
Charges sociales			20 543	N/S		20 543					0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges											
Total des charges d'exploitation (II)			22 859	N/S		26 096			-3 237		-12,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-20 859	N/S		-26 096			5 237		20,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			15 991	799,55		16 116			-125		-0,77
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			15 991	799,55		16 116			-125		-0,77
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 152	457,60		9 677			-525		-5,42
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			9 152	457,60		9 677			-525		-5,42
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			6 839	341,95		6 439			400		6,21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-14 021	-701,04		-19 657			5 636		28,67

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 575	N/S		47 575	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	47 575	N/S		47 575	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0,00	161	-161	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	63 897	N/S		63 897	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	63 897	N/S	161	63 736	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-16 322	-816,09	-161	-16 161	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+III+V+VII)	65 566	N/S	16 116	49 450	305,84
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	95 909	N/S	35 934	59 975	166,90
RÉSULTAT NET	-30 343	N/S	-19 818	-10 525	-53,10
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

**DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES PAR VOIE ELECTRONIQUE
ACCORD
VISE PAR L'ARTICLE A.123-61**

Pour effectuer la transmission électronique des documents comptables mentionnés à l'article R.123-111 du code de commerce, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels qui choisit ce mode de transmission conclut un accord avec le greffe territorialement compétent.

En utilisant ce service, la personne :

A.B. INVEST., Société par actions simplifiée, 410140594
260 Rue Robert Surcouf 76400 Fécamp

1. Reconnaît accepter les conditions générales qui définissent les règles et modalités du dépôt au service informatique sécurisé accessible par Internet permettant le dépôt légal des documents comptables au greffe du territorialement compétent.

Ce service est accessible sur www.infogreffe.fr.

L'envoi des documents est fait à la plateforme nationale de télécollecte dédiée (Infogreffe).

2. En application du présent accord, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels peut transmettre les documents exigibles, selon sa forme juridique, sous la forme numérique ou numérisée.

A cette fin, elle s'engage à :

- Accepter et respecter les règles de déclaration par voie électronique.
- Fournir une adresse électronique permettant les échanges nécessaires à la mise en oeuvre du présent accord.
- Télécharger les documents demandés dans les zones spécifiques en respectant impérativement l'ordre de transmission suivant :

○ **Pour les sociétés françaises :**

- Bilan (actif, passif)
- Compte de résultat
- Annexes
- Rapport de gestion
- Rapport du président du conseil mentionné aux articles L.225-37 et L.225-68 pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé
- Procès verbal d'assemblée générale (AGO) approuvant les comptes incluant la résolution d'affectation des résultats.
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

○ **Pour les sociétés à associé unique dont le gérant ou président assure personnellement la gérance ou la présidence :**

- Bilan (actif, passif)

- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire
- Proposition et décision d'affectation du résultat
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

○ **Pour le dépôt des comptes consolidés**

- Comptes consolidés
- Rapport sur la gestion du groupe
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
- Le cas échéant, rapport du conseil de surveillance

○ **Pour les sociétés étrangères**

- Documents comptables publiés dans l'Etat où elles ont leur siège.

3. La transmission des documents est assurée au format PDF.

Tous les documents sont regroupés dans un fichier PDF unique. La transmission finale est conditionnée à une visualisation aux fins de contrôle par le déposant.

4. Un récapitulatif est présenté au déposant mentionnant l'identité, l'adresse du siège, le numéro unique d'identification, l'énumération des documents déposés, ainsi que le coût du dépôt qui comprend les émoluments du greffier, la TVA, la redevance INPI et la redevance BODACC .

5. Le paiement du dépôt est effectué en ligne par carte bancaire sur un site sécurisé.

6. Signature de l'envoi par le déposant

- a. Lorsque le dépôt est effectué par le représentant légal ou par une personne habilitée par les textes régissant la forme de la société,

Indiquer les *nom, prénom, adresse et qualité du déposant*

En cochant la case prévue à cet effet, la personne mentionnée ci-dessus déclare sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et signe le présent dépôt qu'elle atteste certifier conforme aux comptes approuvés.

- b. Lorsque le dépôt est effectué par un mandataire (expert comptable, avocat ou autre)

Indiquer les *nom, prénom, adresse ou dénomination, forme juridique, adresse du siège, nom du déclarant et qualité, numéro unique d'identification,*

en cochant la case prévue à cet effet, le mandataire atteste :

- avoir reçu mandat pour faire le dépôt au nom et pour le compte de la société X
- que les comptes annuels ont été certifiés conformes par son représentant légal ou la personne habilitée et déclare les déposer tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale .

Le mandataire signe électroniquement les documents transmis lors du dépôt avec une signature sécurisée au sens de l'article 1316-4 du code civil. La liste des certificats est consultable à l'adresse mentionnée à l'article A.123-4 II du code de commerce.

7. Fin de la procédure

Un message électronique de confirmation de l'envoi est adressé au déposant dès la réception des documents et le paiement effectué.

Le dépôt est validé par le greffe territorialement compétent lorsque le dossier a été contrôlé complet et régulier.

- Le greffier adresse alors le certificat de dépôt électronique au déposant ainsi que la facture correspondante.
 - Après validation du dépôt, le greffier en transmet un exemplaire à l'INPI par voie électronique, par l'intermédiaire de la plateforme nationale de télécollecte, pour satisfaire à l'obligation de dépôt en double exemplaire.
- a. Le dépôt est refusé lorsque les documents ou une partie d'entre eux sont illisibles (documents trop sombres ou trop clairs, chiffres coupés ...), établis dans un format d'échange non prévu dans le présent accord, incomplets ou irréguliers.

Le déposant est informé sans délai du rejet de son dépôt par message électronique et des modalités de son remboursement.